



Proposition de structuration et réorganisation du Pôle Développement Territorial

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Celavu Prunelli s'engage pleinement dans un processus d'évolution de ses compétences. Portée par des enjeux territoriaux croissants, nous avons su développer une dynamique forte autour des projets structurants, notamment soutenus par des dispositifs comme le programme *Avenir Montagnes* et *LEADER*.

Contexte et justification de la création du Pôle (stratégie et développement territorial)

Depuis mon entrée en tant qu'animateur gestionnaire *LEADER* le 1er septembre 2020, il est rapidement apparu que les besoins en ingénierie, tant au niveau des communes que de l'intercommunalité, étaient croissants. En réponse à cette situation, nous avons amorcé une structuration des services *LEADER* et de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), posant ainsi les premières bases du projet de Pôle Développement Territorial.

L'opportunité *Avenir Montagnes* a consolidé cette démarche, nous permettant d'accompagner et de coordonner des projets stratégiques pour l'avenir de notre territoire. Il nous semble désormais opportun de formaliser administrativement ce pôle, en lui donnant les moyens de ses ambitions à travers une organisation et un dimensionnement clair et officiel.

Enjeux et missions du Pôle Stratégie et Développement Territorial

Le Pôle Développement Territorial s'affirme aujourd'hui comme un élément moteur dans la conduite des projets structurants, visant à renforcer l'attractivité, la résilience et la dynamique de notre territoire. Son rôle est devenu incontournable pour soutenir les élus et assurer le pilotage de projets inscrits dans une vision claire et ambitieuse, notamment pour :

- Structurer un réseau de producteurs locaux capable de fournir des produits de qualité pour la **Cuisine Centrale** et renforcer l'économie agricole du territoire.
- Engager une démarche de **PLUi**, garantissant une planification cohérente et durable du développement territorial.





- Diversifier **l'offre touristique** en mettant en place une stratégie de développement durable, en lien avec les **ressources locales et les acteurs économiques**.
- Structurer une **politique intercommunale autour de la randonnée pédestre**, un levier clé pour valoriser durablement le patrimoine naturel et culturel, tout en créant une offre touristique diversifiée.
- Accompagner la transition vers une **agriculture durable** et un **tourisme responsable**, en valorisant le patrimoine naturel et en favorisant les circuits courts.
- Assurer une **gouvernance territoriale** renforcée, en **soutenant les Communes** et en facilitant leur accès aux financements européens et nationaux.
- Valoriser le **programme LEADER 2023-2027**, en mobilisant les acteurs locaux autour du développement rural.

Proposition de structuration du Pôle Développement Territorial

Rôle du chef de Pôle Développement Territorial :

Le chef de pôle occupe un rôle clé dans la coordination et la supervision des projets stratégiques. Il est responsable de l'ensemble des actions menées par le pôle et doit veiller à la cohérence des décisions prises en fonction des orientations définies par la Communauté de Communes. Son rôle inclut :

- **Coordination des équipes et projets** : Le chef de pôle s'assure que tous les projets du Pôle Développement Territorial avancent conformément aux objectifs fixés par les élus. Il pilote et accompagne les équipes dans la mise en œuvre des actions.
- **Animation des partenariats** : Il est l'interlocuteur des communes, les institutions régionales et nationales, ainsi qu'avec les acteurs privés. Son rôle est d'animer et de maintenir des relations solides avec ces partenaires afin de favoriser la réussite des projets.
- **Supervision du suivi des projets** : Il s'assure que chaque projet, qu'il s'agisse de développement économique, touristique ou agricole, respecte les délais, les objectifs de financement et la qualité attendue.
- **Appui aux élus** : Le chef de pôle en collaboration avec le Directeur Général des Services travaille avec les élus pour les accompagner dans la prise de décisions stratégiques, en fournissant une expertise technique et en facilitant la gestion des projets communaux.

Rôle de l'agent de développement :

Face à l'accroissement de la charge de travail et à la complexité croissante des projets, le recrutement d'un agent de développement joue un rôle d'appui essentiel. Il aura pour mission de :



- Monter les dossiers techniques, notamment ceux relatifs au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), et s'assurer que les exigences techniques et administratives soient respectées.
- Développe et apporte un appui direct aux communes dans la définition et la réalisation de leurs projets, en les aidant à mobiliser des financements et à optimiser la gestion des subventions.
- Assure également le suivi des projets en cours, en veillant au respect des délais et à la bonne exécution des actions sur le terrain.
- Assiste administrativement et financière des projets

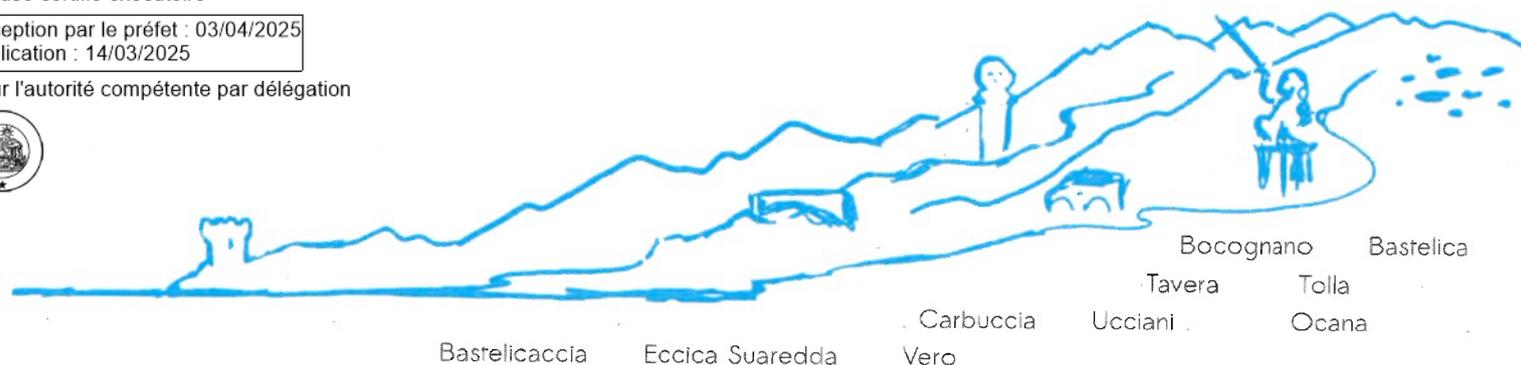
Ce projet de structuration permettra au pôle de se positionner comme un acteur clé du développement de notre territoire, en soutenant la montée en charge des missions et projets de l'intercommunalité, tout en assurant une meilleure coordination des actions et un appui renforcé aux communes.

Je reste à votre disposition pour discuter des détails de cette proposition et déterminer ensemble les prochaines étapes, afin de garantir la meilleure mise en œuvre possible de cette structuration et le succès des projets à venir pour notre territoire.

ANNEXE :

Annexe 1 : Tableau de Bord du Pôle Développement Territorial et Touristique

Annexe 2 : Proposition d'organigramme du Pôle



ANNEXE 1

Tableau de Bord du Pôle Développement Territorial

Alimentation et Agriculture

- Cuisine Centrale : Création d'une cuisine centrale à Bastelicaccia pour fournir des repas sains aux établissements locaux.
- Réseau de Producteurs Locaux : Mise en place d'un réseau pour approvisionner la cuisine centrale en produits locaux et soutenir l'agriculture durable.
- Projet Alimentaire Territorial (PAT) : Élaboration d'un PAT en collaboration avec producteurs, transformateurs, et coopératives locales.

Assistance aux Communes

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : Accompagnement des communes dans leurs projets de développement local.
- Recherche de financement et veille proactive : Appui technique et administratif pour les projets communaux, avec une veille sur les financements (exemples Projet "5000 équipements sportifs" : Aide aux communes de Tavera et Bocognano pour structurer et obtenir des subventions pour leurs équipements sportifs)

Développement Touristique

Station U Pianu d'Ese :

- Développement d'une offre 4 saisons (activités de pleine nature et ski).
- Préservation de l'environnement Natura 2000.
- Installation de signalétique, modernisation des installations et lancement du marché pour la mise aux normes du chalet.
- Centre de Séminaire Rural à Tolla : Transformation d'un bâtiment au bord du lac en centre de séminaires pour dynamiser l'économie locale et attirer les entreprises.

- Stratégie de Développement Touristique (SDT) :

Structuration de l'offre touristique et promotion du territoire comme destination durable.



Numéro et priorité	Action
1	Adapter le statut de l'OTI aux enjeux du SDT pour répondre aux exigences.
2	Optimiser la collecte de la taxe de séjour en renforçant l'identification des loueurs.
3	Développement d'un Réseau Randonnées / VTT : Étude pour créer un réseau de VTT en fonction des potentiels fonciers et paysagers.
4	Améliorer la signalétique et l'accès à l'information avec l'implantation de SIL sur tout le territoire.
6	Conception de produits touristiques avec promotion dédiée.
7	Gestion des Sites structurants : Requalification 4 saisons pour la station du Val d'Ese.
9	Développement de boucles de randonnée intercommunale connectées au GR pour une mobilité améliorée.
10	Coordination des acteurs pour offrir des prestations touristiques durables.
11	Classement des meublés de Tourisme : Renforcement des missions de l'OTI pour inspecter et classer les meublés.
14	Plans d'orientation pour les sites naturels et patrimoniaux.
15	Renforcement du budget de communication pour les événements locaux.
20	Soutien à l'événementiel autour de thématiques culturelles et gastronomiques.
22	Communication sur la politique touristique de l'EPCI et ses projets.
23	Communication active sur l'environnement, l'agritourisme et le patrimoine.
24	Positionnement touristique complémentaire en coopération interterritoriale.
26	Déclinaison de labels pour promouvoir les produits et l'artisanat local.
32	Création de services d'accueil dans le cadre de la variante Mare a Mare.

Développement Économique et Partenariats

- Signature du contrat de territoire ADEC (liste des actions co-financées à 40%) :
 - o Elaboration de la stratégie de développement et d'aménagement économique du Celavu Prunelli.
 - o Organisation de permanences d'accueil et d'information des porteurs de projets d'entreprises en partenariat avec la CCI et la CMA
 - o Mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage relative à l'aménagement et la reconversion durable de la station d'Ese
 - o Organisation d'un séminaire thématique annuel
 - o Etude de marché relative à la requalification d'un bâtiment communal de bord de lac à Tolla en "Centre de séminaire rural"
 - o Identification des besoins et opportunités en termes de développement de l'offre foncière et immobilière d'entreprise sur le Celavu Prunelli et faisabilité d'un coworking territorial



- Mise en place de la convention ADEC : assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement et la reconversion durable de la station d'Ese ; étude de marché pour la requalification d'un bâtiment communal au bord du lac à Tolla ; organisation de séminaires thématiques ; la tenue de permanences d'accueil et d'information ; élaboration d'une stratégie de développement et d'aménagement économique ; étude pour identifier les besoins et opportunités de développement de l'offre foncière et immobilière destinée aux entreprises.
- Signature du contrat de territorialisation avec la Collectivité de Corse.
- Signature du contrat avec l'ATC : Signature d'un contrat territorialisé avec l'ATC instaure un cadre de subvention aligné avec les axes stratégiques SDT, garantissant une meilleure adéquation entre les financements et les priorités du territoire
- Signature d'une convention cadre de partenariat entre la Communauté de Communes du Celavu Prunelli (EPCI), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Corse (CMAR) vise à renforcer le développement économique du territoire. Voici les principales actions envisagées : Étude des besoins fonciers et immobiliers pour entreprises, visant la création de tiers-lieux ; élaboration de la stratégie économique locale pour soutenir l'attractivité du territoire ; animation économique par la promotion de projets locaux avec la participation d'entrepreneurs et d'artisans ; accompagnement des transitions écologiques et numériques pour adapter les entreprises aux nouveaux enjeux ; soutien à la formation et au recrutement afin de répondre aux besoins des métiers en tension ; assistance à la création, reprise et transmission d'entreprises pour dynamiser le tissu économique ; appui au développement international des entreprises en partenariat avec Business France ; soutien à l'innovation et compétitivité des entreprises locales ; organisation de formations professionnelles en lien avec les besoins du marché ; gouvernance conjointe via des comités pour le suivi et l'ajustement du plan d'actions.
- Gîtes Intercommunaux à Tavera : Réaménagement de l'ancien presbytère pour créer des gîtes d'étape.

Volet foncier et planification :

- Élaboration d'un PLU intercommunal, étude des potentialités foncières agricoles, et lutte contre la spéculation foncière.
- Diagnostic foncier et immobilier dans l'optique d'identifier et caractériser le gisement mobilisable à l'échelle intercommunale (partenariat OFC)
- Un recensement exhaustif et le lancement des procédures d'acquisitions des biens présumés sans maître, bâtis ou non bâtis (OFC-GIRTEC)

Volet LEADER



- Programmation LEADER 2014-2020 : Suivi et fin de la programmation.
- LEADER 2023-2027 : Programme de développement rural axé sur les transitions écologiques, la valorisation des interactions urbain/rural, et le développement de l'alimentation locale.

Valorisation et Promotion

- Photothèque/Vidéotheque : Constitution d'une banque d'images et de vidéos pour promouvoir les atouts du territoire.
- Accueil Mobile : Déploiement d'un véhicule tout équipé pour fournir des informations touristiques sur les sites clés (Ese, Cupulata, etc.).

Volet patrimoine

- Création de 10 circuits thématiques
- Inventaire toponymique
- Mise à niveau des deux SDP (Vero et Bastelica)
- Tramandà, projet structurant qui figure au cœur de la démarche LEADER de la Communauté de Communes et qui a été inscrit dans les statuts de l'Intercommunalité. Le projet vise à inventorier, promouvoir et transmettre les savoir-faire traditionnels de la Communauté de Communes du Celavu Prunelli, considérés comme un levier de développement pour le territoire et ses habitants.

Volet pouvant faire l'objet d'un nouveau transfert de compétence à l'interco :

- Mise en œuvre d'une offre intercommunale de randonnée pédestre à l'échelle des vallées de la Gravona et du Prunelli (voir note d'opportunité).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2025
Publication : 14/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU PRUNELLI

PROPOSITION ORGANIGRAMME

POLE DEVELOPPEMENT

